

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

Arrêté du 12 décembre 2016 autorisant le changement de contrôle de la Société d'exploitation de Toulouse Franczal Aéroport

NOR : DEVA1635404A

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu le code de l'aviation civile, notamment son article R. 223-2 ;

Vu le décret n° 2014-568 du 30 mai 2014 approuvant la convention passée entre l'Etat et la Société d'exploitation de Toulouse Franczal Aéroport (SETFA) pour la concession de l'aérodrome de Toulouse-Franczal et le cahier des charges annexé à cette convention ;

Vu l'article 92 du cahier des charges de la concession de l'aérodrome de Toulouse-Franczal,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La prise de contrôle de la société SETFA par une société de droit français constituée par les sociétés IMPACT HOLDING et CICLAD GESTION est autorisée.

Art. 2. – Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 décembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur du transport aérien,
M. BOREL